DLP - 8 - 11 - 85532004

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f

REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

3 Juillet 1985 N° de série continue 303 Bulletin n° 15

VIGNE

MILDIOU) (OIDIUM)	: maintenir la protection
BOTRYTIS	: traitement encore possible en zone tardive
NECROSE BACTERIENNE	: repérer les foyers
ACARIENS	: surveiller les populations

MILDIOU

L'ensemble du vignoble présente des foyers dispersés et de faible importance.

Toutefois, compte-tenu des nombreuses pluies qui ont pu favoriser les repiquages, rester très vigilant et maintenir la protection.

Dans les parcelles atteintes, préférer un produit contenant du cymoxanil.

OIDIUM

La pression de la maladie ne semble pas très importante pour le moment ; toutefois l'élévation des températures et le stade atteint par les vignes accentuent les risques : maintenir une bonne protection.

ATTENTION : une dose un peu plus élevée est souvent préconisée après floraison pour les fongicides pénétrants (voir tableau ci-dessous).

MATIERE ACTIVE	DOSE m.a. g/hl	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES MODULEES EN FONCTION DU STADE Avant floraison g de m.a. / hl	Après floraison g de m.a. / hl
Dichlobutrazol	6,3	VIGIL	n'est pas utilisable sur certains cépages	
Fénarimol	1,5	(RUBIGAN 4	1,2	1,8
		(RUBIFLO	1,5	2,2
Nuarimol	1,2	TRIMIDAL	1,2	1,2
Penconazol	1,5	TOPAZE	1,5	2,5
Triadiméfon	5	BAYLETON 5	5	7,5
Triadiménol	2,5	BAYTON 5	2,5	3,8
Triforine	28,5	SAPROL,DENARIN	19	28,5

et les associations contenant l'une de ces matières actives (Diametan B, Alliance). Le dinocap à 30g de m.a./hl (Karathane + mouillant) n'est pas rémanent comme ces différents produits mais donne de bons résultats en curatif.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

BOTRYTIS

Les taches sur feuilles se rencontrent maintenant asse fréquemment :

- dans les zones très tardives des SAVOIES, de l'AIN et du BEAUJOLAIS, il est encore temps de réaliser le 1er traitement spécifique à la chute des capuchons floraux (cf bulletin n° 14 du 3 juin).
- ailleurs, toujours en zone tardive, n'intervenir que dans les parcelles très sensibles à la pourriture ou présentant de nombreuses taches.

IMIDES DECONSEILLES POUR CE TRAITEMENT

NECROSE BACTERIENNE

Le froid et l'humidité relative des 2 derniers mois ont pu être propices au développement capricieux de la bactérie.

- nécroses foliaires entourées d'une marge huileuse notamment sur les 5 à 7 premières feuilles de la base.
- noircissement et dessèchement des jeunes pousses
- éclatement et nécroses souvent localisées aux noeuds mais aussi sur rafle: coulure.

Bien que peu implantée dans la région on peut localement observer ces symptômes (Ardèche, Diois).

➡ Dès maintenant :

- Faire confirmer la présence de la maladie par un technicien,
- Arracher et détruire par le feu les souches malades,
- Employer des anti-mildiou à base de cuivre.

➡ L'hiver prochain :

- Respecter les mesures prophylactiques au moment de la taille.

ACARIENS

Surveiller l'évolution des populations, surtout si vous avez utilisé des produits "vers de la grappe" favorisant les pullulations d'acariens.

BRENNER

La période de contamination se termine ; inutile de maintenir la protection.

BLACK ROT

Les conditions climatiques sont favorables et des risques de contamination persistent : maintenir la protection dans les foyers habituels.

VERS DE LA GRAPPE

Le 2ème vol commence tout juste dans les zones les plus méridionales : attendez pour traiter la 2ème génération.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES	: traitement des régions tardives
CARPOCAPSE DES PRUNES	: le vol continue, maintenir la protection
POU DE SAN JOSE	: éclosions généralisées : étendre les traitements à toutes régions ou renouveler
MONILIOSE & CRIBLURE des CERISIERS	: traitements de végétation
TAVELURES	: fin des projections

CARPOCAPSE DES POMMES, POIRES et NOIX

L'évolution du carpocapse dans les régions d'altitude a été freinée par la chute des températures de la période écoulée. Leur relèvement depuis quelques jours a favorisé les sorties et accouplements. Les interventions dans les secteurs au-dessus de 400m pourront se faire comme suit :

- noyeraie de l'Isère et de l'Ardèche : traitement dès réception
- Monts du lyonnais et Haute Savoie : traitement au Dimilin dès réception et à l'aide de larvicides classiques à partir du 10 juillet.
- dans les autres zones ce traitement est à renouveler une quinzaine de jours après le 1er.

MOUCHE DE LA CERISE

La protection ne concerne plus actuellement que les situations les plus tardives.

POU DE SAN JOSE

Les éclosions battent leur plein en toutes situations de sorte que partout, le traitement est soit à faire, s'il n'a pas encore été fait, soit à renouveler s'il date de plus de 15 jours.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol se pousuit et donc la protection est à maintenir en toutes zones.

MONILIOSE ET CRIBLURE SUR CERISIERS

Ces maladies sont fréquentes cette année. Bien que ce ne soit pas la meilleure époque, des traitements de rattrapage peuvent être effectués en végétation (Benzimidazoles pour la moniliose, captane, thirame, zirame pour la criblure).

TAVELURES

Les projections sont terminées en zones précoces et moyennes, de sorte que la protection ne concernera dorénavant que les parcelles déjà contaminées.